COMMUNE DE
Machault

machault infos

No.12

Le magazine de votre commune

L'Espace culturel et sportif de la Ferme des Trois Maillets

ÉDITORIAL p. 03
ACTUALITÉS *à la* UNE p. 04
Les ACTIONS COMMUNALES p. 06
Vie ASSOCIATIVE p. 14
COMMERCES *et* ENTREPRISES p. 16
PORTRAIT p. 18
INFORMATIONS *générales* p. 20

Editeur : Mairie de Machault - 24 rue des Trois Maillets - 77133 Machault - Tél. : 01 64 23 85 76
Rédacteur en chef : Christian Poteau - Rédaction : Marie-Aude Morazin - Création : Lucille Rauscher - Impression sur papier PEFC : Jérôme Recarte

RETOUR *en images*

CŒUR DE MOTARDS

La commune a accueilli, le 28 septembre dernier, le Moto Club de Vaux-le-Pénil, Avauxmotos, à l'occasion de sa balade Moto du Cœur au profit de l'association seine-et-marnaise pour vaincre la mucoviscidose « Muco 77 ». La pause méridienne s'est tenue près du gymnase. L'association met à l'honneur le samedi 29 octobre au gymnase de Machault, à 15 h, l'un de ses membres, pilote d'endurance et habitant de la commune : Norman Chell. Boissons et viennoiseries seront offertes. L'association prépare aussi une fête de la moto en juin 2023 à Machault.

LA BROCANTE DU 14 JUILLET

Empêchée par deux années de crise sanitaire, la brocante du 14 juillet a permis à nombre de Machauliens de se retrouver. Avec quelques belles surprises développées en page 8.

INAUGURATION DE PAMAVAL

La station d'épuration PAMAVAL a été inaugurée le 23 septembre. Elle est la 1re station d'épuration mutualisée sur le territoire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Les communes de Pamfou, Machault et Valence-en-Brie sont les trois communes concernées par ce projet débuté en 2014. Celui-ci a relevé un certain nombre de défis parmi lesquels une implantation discrète dans le milieu naturel et une intégration architecturale et paysagère dans l'Espace Naturel Sensible de la Vallée Javot.

ÉDITORIAL

Chères Machauliennes, chers Machauliens,

Le 4 octobre dernier, la direction générale des Finances publiques (DGFiP) confirmait à la Commune sa capacité financière à réhabiliter les derniers bâtiments de la Ferme des Trois Maillets : école, restaurant scolaire et salle polyvalente. J'aurai donc le plaisir de présenter le projet architectural dans sa totalité au printemps prochain lors d'une réunion publique. Dans ce projet, ont été pensés à la fois la sécurité des enfants, l'aménagement intérieur, plus adapté à une pédagogie actuelle, l'impact environnemental mais aussi la maîtrise de l'énergie. Si le chauffage du gymnase et celui de la salle des fêtes ont été coupés, il n'en est pas de même pour le bâtiment accueillant, depuis le 12 septembre, les services techniques et les associations, celui-ci fonctionnant avec une pompe à chaleur (moins énergivore) et ayant une isolation BBC (bâtiment basse consommation).

Je souhaite revenir sur ce dernier point, source de préoccupation majeure ces derniers mois. En effet, les difficultés économiques et énergétiques liées à la conjoncture nous obligent à une réponse collective. Afin de répondre aux objectifs demandés par l'État, la Commune a pris la décision de l'extinction totale de l'éclairage public de 23 h à 6 h du matin, depuis le 1er octobre. Les élus ont toutefois voté en conseil municipal un retour à la normale pendant les fêtes de fin d'année. C'est aussi pour cette raison que je n'organiserai pas de cérémonie de vœux en janvier 2023. Toutefois la Commune reste mobilisée et déterminée à mener à bien les projets entamés.

Si le P'tit Machault a fermé ses portes, la commune a déjà recherché et validé un repreneur. Nous espérons la réouverture du lieu au 1er trimestre 2023 et souhaitons à Monsieur Laurent Montulet une belle installation et une activité prospère.

Les associations machauliennes se mobilisent également. Je vous invite d'ailleurs à consulter le riche programme qu'elles vous proposent. Je remercie la présidente et les présidents pour leur dynamisme et leur action pour notre village.

Enfin, j'ai le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Jean-Philippe Belzacki survenu en septembre dernier. Ancien habitant de Machault, professionnel de la vidéo et du drone avec son entreprise Kiwicom, Jean-Philippe était un partenaire de la commune depuis 2017, partenaire très professionnel et très apprécié. Je renouvelle mes sincères condoléances à toute sa famille. Nous continuerons à travailler avec sa société.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Votre Maire,
Christian Poteau

ACTUALITÉS À LA UNE

Aménagement URBAIN

—

La Ferme des Trois Maillets

Le bâtiment de la Ferme des Trois Maillets accueillant les locaux associatifs et les services techniques est ouvert depuis le 12 septembre. Au rez-de-chaussée, on y trouve les services techniques et une salle à disposition des associations pour leurs réunions mais aussi pour leurs ateliers type Espagnol, Informatique… Au premier étage, une grande salle est réservée aux cours de danse, gymnastique, Tai Chi Chuan, etc. Elle cohabite avec un espace partagé où billard et jeux divers (jeux de société, de cartes) sont ouverts aux différentes associations. La réhabilitation de ce bâtiment a été financée à hauteur de 60 % par des subventions accordées par le Département et la Région Île-de-France.

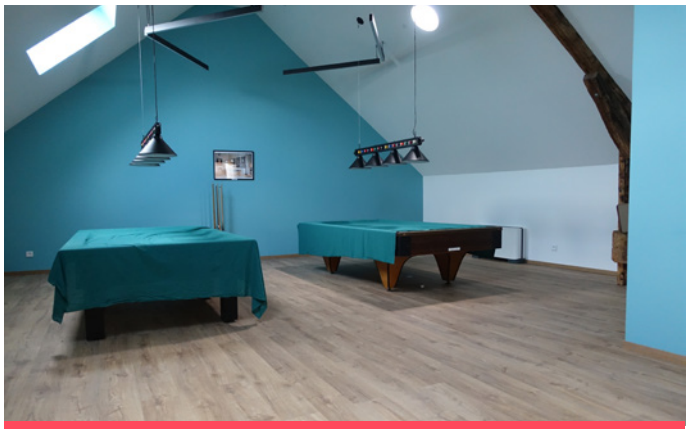

Réunion publique

Au printemps prochain, la municipalité organisera une réunion publique afin de faire le point sur la situation des derniers bâtiments de la Ferme des Trois Maillets devant être réhabilités, avec la création d'une école, d'un restaurant scolaire et d'une salle polyvalente. Lors de cette réunion, le projet architectural, le calendrier de réalisation et les organismes subventionneurs seront abordés.

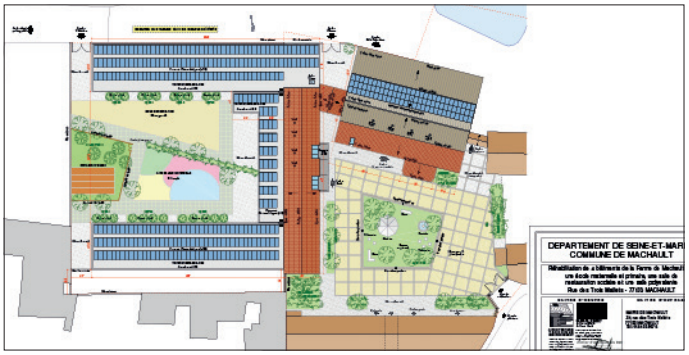

Démarche de labellisation

La commune a concouru pour l'attribution d'une deuxième fleur octroyée par le label « Villes et Villages Fleuris ». La commission de ce label national de la qualité de vie s'est réunie en octobre et donnera prochainement son verdict.

L'attribution du label ainsi que son maintien nécessite pour les communes de prendre en compte un ensemble de critères concernant l'aménagement du territoire, le choix des végétaux, la préservation de l'environnement ou encore la qualité de l'espace public.

ÉTAT

—

Élections législations 2022 : une participation machaulienne supérieure à la participation nationale

La municipalité tient à souligner le bon taux de participation des Machauliens aux élections législatives, puisque son taux est supérieur au taux national, au premier comme au second tour de ces élections.

Élections législatives	Participation nationale	Participation locale
Premier tour	47,51 %	53,13 %
Second tour	46,23 %	53,31 %

À l'issue du second tour, sur la circonscription, Jean-Louis Thiériot, candidat Les Républicains, a été élu député de la 3e circonscription de Seine-et-Marne, avec 56,69 % des voix.

France services déménage

Ouverte en avril 2021 au Châtelet-en-Brie, la structure France services a déménagé à la mi-octobre 2022 au sein du Centre médico-social Paul Vivier, situé 37 Allée des Pignons Blancs, près du rond-point de la Bergerie. L'ancien Écomarché a été réhabilité par la municipalité châtelaine. Le Centre accueille également des médecins, l'Espace de Vie Sociale et l'épicerie sociale du Châtelet-en-Brie.
Pour rappel, France services facilite les démarches administratives en informant et orientant les usagers, et en les aidant à l'utilisation des services en ligne.

Tél. : 01 89 40 07 60
Courriel : france.services@chatelet-en-brie.fr
Adresse : France services
37 Allée des Pignons Blancs - 77820 Le Châtelet-en-Brie

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu à ces principaux organismes de services publics :

Bloctel, un nouveau service de l'État

Le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a mis en place un service permettant de protéger les consommateurs des pratiques abusives du marketing téléphonique : Bloctel.

COMMENT S'INSCRIRE À BLOCTEL ?

L'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel est gratuite.
Vous pouvez vous inscrire sur le site internet : bloctel.gouv.fr.
Vous devrez alors remplir un formulaire en indiquant **jusqu'à dix numéros de téléphone fixe ou mobile** sur lesquels vous ne souhaitez plus être contacté.
La liste Bloctel ne concerne que les numéros des consommateurs ce qui **exclut les numéros professionnels**, utilisés dans le cadre de votre activité.
Vous recevrez ensuite un courriel comprenant un lien sur lequel vous devrez confirmer votre demande d'inscription.
L'inscription est effective dans un **délai maximum de 30 jours** à compter de la confirmation d'inscription.
L'inscription par courrier est également possible.

Plus d'informations sur le site : www.economie.gouv.fr/particuliers

TÉMOIGNAGE

—

Ulku Pain, le chemin vers la naturalisation

En tant que Maire de Machault, Christian Poteau a assisté, le 1er septembre à la Préfecture de Melun, à la cérémonie de naturalisation d'une habitante de la commune, Ulku Yildirim épouse Pain. L'édile a remis lui-même et avec grand plaisir le certificat de naturalisation à cette nouvelle machaulienne.
Avec son mari, Julien Pain, ils ont choisi de s'installer en avril dernier avec leurs deux filles à Machault. *« Nous souhaitions nous rapprocher de La Rochette, où mon mari travaille, et nous avons eu un véritable coup de cœur pour le village »*, explique la jeune femme.

Ulku Yildirim est arrivée sur le territoire français via le regroupement familial. *« En 2007, mon oncle qui vivait déjà en France, avait besoin d'un chef boulanger spécialisé dans les pains turcs. Il a demandé à mon père, dont c'était le métier, de le rejoindre au Mée-sur-Seine. Je suis donc arrivée en Seine-et-Marne à l'âge de 14 ans, j'ai passé mon Bac et un BTS Comptabilité. J'ai aujourd'hui plus vécu en France qu'en Turquie ! »*

Il y a deux principales manières d'obtenir la nationalité française : la déclaration de nationalité (ouvert notamment aux conjoints) et la naturalisation. Ulku Pain a choisi la deuxième solution car elle voulait le faire par elle-même. *« J'avais un titre de séjour de dix ans que je renouvelais à la Préfecture mais j'avais besoin de passer ce cap. J'ai fait ma demande par courrier en 2019. J'ai été convoquée un an et demi après, à cause de la Covid j'imagine. J'avais quand même révisé quelques grandes dates historiques. En fin de compte, on m'a juste demandé le nom du Premier ministre, de citer de grandes villes françaises et poser quelques questions sur la République. Rien de très compliqué en fait ! »*, conclut la jeune femme.

SÉCURITÉ

–

La vidéoprotection : un atout pour les riverains

La vidéoprotection, opérationnelle sur la commune depuis juin 2020, a permis à la gendarmerie du Châtelet-en-Brie de retrouver les auteurs d'un cambriolage qui s'est déroulé cet hiver, rue des Trois Maillets. La commune va d'ailleurs compléter l'offre déjà déployée sur Machault par l'installation de trois caméras au niveau de la Ferme des Trois Maillets, d'ici la fin de l'année.

Nota Bene : Pour rappel, le cadre légal concernant la vidéoprotection est très strict et garantit les libertés individuelles. Les images ne sont pas visualisées en direct mais l'extraction se fait a posteriori, sur réquisition de la police ou de la justice.

COMMERCE

–

Du nouveau chez Proxy

Ouvert en avril 2021, le magasin d'alimentation générale Proxy continue son implantation. *« La clientèle est fidèle, souligne Jocelyne Diop, la rôtissoire fonctionne bien, nous allons continuer le dépôt de pain le mardi du fait de la fermeture de la boulangerie ce jour-là et pour l'automne, nous avons des contacts intéressants pour mettre en vente de nouveaux produits ».* En effet, des pâtes et de la farine bio, de l'huile d'olive, des produits frais dont du fromage frais et des yaourts devraient dynamiser les linéaires. La rôtisserie restera également disponible le vendredi soir sur commande, le samedi midi (sans réservation), le samedi soir et le dimanche midi sur commande.

HORAIRES D'OUVERTURE :
du mardi au samedi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h ;
le dimanche de 9 h à 13 h
Tél. : 01 60 39 29 05

Le P'tit Machault : changement d'exploitant

Maud et Christophe Aragnouet, propriétaires du fonds de commerce Le P'tit Machault, ont fait le choix d'arrêter leur activité. La commune a recherché et validé la candidature d'un repreneur, Laurent Montulet.
Ce dernier a déjà officié au Châtelet-en-Brie et à Montereau. Compte tenu des délais des démarches administratives, la municipalité espère l'ouverture du bar-restaurant-PMU au 1er trimestre 2023.

UNE VISITE GOURMANDE

À l'occasion de la Semaine du goût, le 13 octobre, le boulanger a accueilli les classes de l'école de Machault à la boulangerie Chez Cristy. Les écoliers ont assisté à l'élaboration de plusieurs variétés de pain, avec explications et démonstrations à l'appui. Christophe Henry avait également préparé, avec son équipe, un petit goûter bien apprécié des enfants. Une démarche pédagogique avec éducation au goût et découverte d'une fabrication artisanale.

Les ÉVÉNEMENTS *de la* COMMUNE

Solidarité avec l'Ukraine

Plusieurs communes de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) ont décidé quelques jours après le début du conflit d'organiser une grande collecte solidaire à destination du peuple ukrainien et votre générosité a dépassé toutes les espérances. Retour sur un élan de solidarité sans précédent.

La collecte machaulienne

La collecte machaulienne s'est déroulée du 3 au 8 mars dans la salle des fêtes de la commune. Le mardi 12 avril, un camion semi-remorque de la Société de transports Kaltrucks a pris en charge l'acheminement - financé par la CCBRC - des dons collectés par les Communes du territoire.
Une partie du chargement est arrivée dans la ville de Krzeszowice en Pologne, le jeudi 14 avril. L'autre partie est parvenue le mercredi 20 avril. Sur tout le territoire de la CCBRC, c'est l'équivalent de 35 palettes de dons qui ont été acheminées !

Pourquoi la ville de Krzeszowice ?

La commune de Chaumes-en-Brie, située sur le territoire de la CCBRC, est jumelée avec la ville polonaise de Krzeszowice. Il a semblé naturel pour le Maire de Chaumes-en-Brie, François Venanzuola, et le Président de la CCBRC, Christian Poteau, de se mettre en relation avec les autorités locales, proches du conflit. La relation privilégiée entre les deux communes a permis une meilleure connaissance de la situation, dont l'aide concrète que la CCBRC et ses Communes membres pouvaient apporter à la Commune de Krzeszowice pour la soutenir dans sa démarche auprès des Ukrainiens.
En effet, depuis le début du conflit, la ville a accueilli au sein de sa communauté près de 1 000 personnes, essentiellement des femmes et enfants ukrainiens. Dès lors, la ville subvient à leurs besoins et tente de recréer une « vie normale » en permettant aux enfants d'aller à l'école et aux femmes de travailler. Parallèlement, des convois réguliers vers l'Ukraine sont organisés pour appuyer l'action humanitaire mise en place.
Début avril, Messieurs François Venanzuola, Christian Poteau, Wacław Gregorczyk (Maire de Krzeszowice), Kazimierz Stryczek (Président du conseil municipal) et Adam Godyn (Maire-Adjoint) se sont entretenus à propos de l'organisation et la planification d'une action solidaire coordonnée et efficace. Très touchés par cette démarche, ces derniers ont exprimé leur gratitude et leur reconnaissance pour la mobilisation de notre territoire.
La commune tient à remercier les Machauliens pour leur générosité.

Ensemble nous avons nettoyé la nature

Dans le cadre de l'opération départementale « Ensemble nettoyons la nature », la municipalité, en collaboration avec différents partenaires, a proposé le 19 mars dernier la participation à cet élan citoyen, au niveau communal.
Dans les sacs poubelles, on pouvait retrouver mégots, canettes, masques, emballages divers…

Oeufs de Pâques : succès de l'atelier

Depuis 2018, en amont de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, la commission Fêtes et Cérémonies organise un atelier créatif dont le succès est toujours au rendez-vous.
Cette année, le 18 avril, les enfants de 2 à 10 ans invités à la chasse aux œufs ont participé à un atelier « poule » avec gommettes, crayons, plumes… pour enrichir leur création.

LES ACTIONS COMMUNALES

Brocante

La brocante annuelle s'est déroulée comme chaque année – hors crise sanitaire – le 14 juillet. Après deux années d'absence et le plaisir de se retrouver, plus de 70 stands étaient déployés. Le boulanger-pâtissier du village, Christophe Henry, a largement participé à l'animation grâce à un beau stand buvette, sandwichs, frites et saucisses et un nouvel habitant, Antoine Liaudois, a été à l'initiative d'une belle surprise. En effet, ce musicien machaulien, sous le pseudonyme de Tonio Sax, s'est proposé de jouer du saxophone alto, son instrument de prédilection, afin d'animer pendant quelques heures la manifestation. Installé sur la place de l'Eglise, ses reprises de musiques modernes et d'électro swing ont fait l'unanimité.

Antoine Liaudois est un artiste, musicien, performer live, qui anime des événements privés (dont les mariages, les cocktails, les soirées) ou professionnels (anniversaire de société, soirée d'entreprise, inauguration de boutique...). Il joue aussi régulièrement dans des lieux publics à la demande de Mairies, associations, bars ou restaurants. Cet amoureux de la scène le fait visiblement avec une belle énergie, talent et originalité. **Toniosax.com**

Marché d'Automne

Samedi 29 octobre

Vous pourrez retrouver le samedi 29 octobre le Marché d'Automne, événement festif organisé par la commune, qui se déroulera cette année dans la cour de la Ferme des Trois Maillets. Une quinzaine d'artisans et petits producteurs y seront présents dans une ambiance conviviale. Restauration sur place et animation.

Cérémonie commémorative

Vendredi 11 novembre

La municipalité vous attend le vendredi 11 novembre pour commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale. Des gerbes seront déposées devant chaque plaque commémorative du village. À l'issue du parcours, une collation sera proposée à l'Espace culturel et sportif de la Ferme des Trois Maillets.
Ce même jour, les aînés de la commune, de 70 ans et plus, recevront leur colis de fin d'année.

Un Noël surprise

La municipalité prépare avec le Père Noël une surprise pour les enfants machauliens, âgés de 0 à 10 ans (inclus). Une information plus précise sera distribuée dans les prochaines semaines dans les boîtes aux lettres des familles concernées.

CADRE *de vie*
TRAVAUX *et environnement*

–

Éclairer au plus juste : extinction de l'éclairage public

Afin de réduire la consommation d'énergie, de lutter contre la pollution lumineuse et de contribuer à éviter les coupures nationales, la Commune a pris la décision de l'extinction totale de l'éclairage public depuis le 1er octobre, en cœur de nuit, c'est-à-dire de 23 h à 6 h du matin. Toutefois, les élus ont voté une « trêve de Noël » avec un éclairage public rétabli du 23 décembre au 2 janvier, afin de sécuriser la circulation des personnes pendant les fêtes de fin d'année.
La municipalité ne laissera pas non plus de côté l'aspect sécuritaire puisque la vidéoprotection restera active grâce aux caméras infrarouges. Enfin, le remplacement des points lumineux par des luminaires LED dits intelligents se poursuit. Ceux de la rue du Chemin vert et de la rue de l'Orée seront, dès cet automne, munis d'un système à détection automatique, qui se déclenche lors de la présence d'une personne ou d'un véhicule en mouvement.
La municipalité compte sur la compréhension des Machauliens et espère que cette décision d'extinction totale ne présentera pas de difficultés pour la population.

L'enfouissement des réseaux : sécurité et esthétisme

Toutes les lignes 20 000 volts de Machault sont désormais remplacées et enfouies. Soit, au total, plus de 800 mètres de réseau HTA (haute tension aérienne). Après la rue de Villiers, en avril 2022, ce sont les lignes situées rues du Chemin vert et du Canal des Trous qui ont été enfouies. Parallèlement, les postes de transformation de la rue des Trois Maillets et du Canal des Trous sont opérationnels depuis le mois de septembre et l'ancien poste de la rue des Trois Maillets a été démoli le 6 octobre.

Préemption pour une opération d'aménagement urbain

La place du Puits étant source de difficultés de stationnement et de circulation depuis plusieurs années, la municipalité s'est portée acquéreur d'une maison (parcelle E953, propriété de Mme Mouret), grâce à son droit de préemption. La maison a été évaluée par la direction de l'Immobilier de l'État (DIE) — anciennement connue sous le nom de France Domaines —, et l'offre a été acceptée par les propriétaires.

Le projet d'aménagement

Déjà en 2015, le PAVE – plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics – avait relevé que l'état des lieux des circulations et traversées piétonnes de la place du Puits, la rue des Fontenils et la rue de Bailly n'était pas réglementaire.
De plus, la municipalité a constaté que l'offre en stationnement aux riverains, rue des Fontenils, était trop faible par rapport à la demande et que le carrefour de la place du Puits en direction de la rue de Bailly était accidentogène en raison du manque de visibilité. Une étude va donc être réalisée, en lien avec les services de l'État, afin d'évaluer les aménagements nécessaires à la mise en conformité de ce secteur.

Le bien immobilier a été acquis pour la somme de 130 000 €.
Pour cette acquisition, la municipalité a obtenu du Département une subvention de 50 000 € dans le cadre d'un Fonds d'Équipement Rural (FER).

Une liaison douce traversera le nouveau projet d'aménagement

Dans le cadre d'un nouvel aménagement immobilier sur la commune, la municipalité va créer une liaison douce.
La société immobilière Elytea va aménager une résidence de 17 terrains à bâtir, de 400 m² en moyenne, qui s'établira sur les parcelles cadastrales F677 et F417 de la commune. Ces parcelles sont situées entre les rues des Trois Maillets et du Canal des Trous.
En janvier 2022, la municipalité a signé une convention de rétrocession avec la société Elytea. Cette convention permet à la commune d'intégrer pour un euro symbolique les voies, les réseaux secs et hydrauliques, l'éclairage public et le mobilier urbain dans le domaine public. Parmi les voies, **une liaison douce qui ira de la future école au gymnase, en traversant la résidence.**
Ces travaux seront effectués et financés par Elytea puis rétrocédés à la commune à la fin des opérations. Les travaux démarreront prochainement et resteront sous surveillance de la commune.

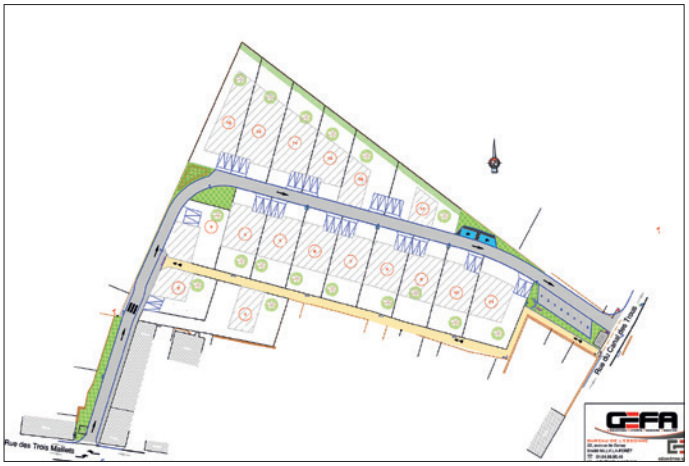

Travaux d'entretien sur la toiture de l'église

Dans les prochains mois, la municipalité a prévu une intervention sur la toiture de l'église Saint-Vincent, église du XIIe siècle classée au titre des monuments historiques depuis 1992.
Les travaux consisteront à démousser la toiture, changer les tuiles cassées ou poreuses et nettoyer les gouttières afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales. Une opération nécessaire pour le maintien en bon état de l'église et sa pérennité.
Ces travaux seront subventionnés par le Département et La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Île-de-France. Le montant des travaux est évalué à 39 000 euros.

LES ACTIONS COMMUNALES

Pollution au fioul circonscrite

Fin janvier dernier, une pollution au fioul a été découverte dans le ru de la Vallée Javot. En effet, une fuite sur une cuve d'un habitant de Villiers a laissé s'écouler pas moins de 1 000 Litres dans le réseau d'eaux pluviales. Avec un camion de pompage et un boudin absorbant, les services techniques de la CCBRC ont réussi à stopper, circonscrire et absorber la pollution à l'hydrocarbure. Cette opération d'hydrocurage du collecteur d'eaux pluviales qui se jette dans le ru de la Vallée Javot a nécessité trois semaines d'intervention.

Cimetière

L'ombrière photovoltaïque et l'antenne 5G retardées

Ce n'est qu'au premier semestre 2023 que l'ombrière photovoltaïque et l'antenne 5G seront aménagées sur le parking du cimetière.
Ce retard est dû à la fois à un allongement des délais de fournitures mais aussi à une augmentation du coût des matériaux nécessaires à la construction de l'ombrière.

ENFANCE / *Jeunesse*

Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique

Une rentrée en équilibre

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1er septembre.
Cette année, 144 enfants sont accueillis dans les deux écoles de Machault et Féricy, et 136 d'entre eux fréquentent la restauration scolaire. Compte tenu de la taille des locaux réservés à la restauration, la capacité maximum d'accueil est atteinte.
Par ailleurs, notre prestataire, Convivio, assure toujours les repas et met à disposition deux agents de restauration pour la préparation des repas, l'entretien des locaux et le service. Toutefois, depuis le mois de mai, ce prestataire a augmenté de 6 % ses tarifs. Cette augmentation est due à la hausse du prix des denrées alimentaires, des fournitures d'énergie et des salaires du personnel.
Passage d'un menu de 5 à 4 composantes
Le SIRP a donc négocié avec Convivio afin de ne pas répercuter ces augmentations auprès des parents. Le choix a été de passer d'un menu de cinq à quatre composantes, tout en conservant l'apport nutritionnel nécessaire aux enfants. Cette restriction a aussi pour avantage de limiter le gaspillage alimentaire.
À ce jour, le tarif de la restauration scolaire reste donc à 4,65 €. Une participation aux charges de service de 2,50 € a également été décidée par l'ensemble des membres du SIRP pour les parents dont les enfants bénéficient d'un PAI (protocole d'accueil individualisé).

Les horaires et tarifs de l'accueil périscolaire restent identiques :
- le matin de 7 h 15 jusqu'à l'entrée en classe, pour 2 € ;
- le soir de la sortie de la classe jusqu'à 17 h 30 (garderie ou étude), pour 2,50 € et jusqu'à 18 h 30, pour 4,50 €.

Le SIRP vous remercie de respecter ces horaires.

Contact
Tél. : 01 86 29 01 83
Adresse mail : sirpmf77@gmail.com
(il est préférable de privilégier l'adresse mail)

Des travaux divers au sein de l'école

Plusieurs travaux de sécurité, d'économie d'énergie et de confort ont été réalisés tout au long de l'année 2022 au sein de l'école.
Ainsi, des capteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe des deux écoles. Ces capteurs, subventionnés par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, permettent de vérifier que le renouvellement de l'air est correctement effectué et, à défaut, qu'il est nécessaire de prendre des mesures correctrices.
Des LED ont avantageusement remplacé les néons et des détecteurs de présence ont fait leur apparition dans les sanitaires de l'école de Machault. Plusieurs travaux d'ordre électrique et d'alarme à incendie ont également été réalisés.
Enfin, des étagères ont été installées dans les différentes classes.
Le montant total des travaux pour l'école de Machault en 2022 est de 10 410 €.

La Vie scolaire

Retour sur l'année qui s'est écoulée

Cette année, l'école de Machault a encore été impactée par la situation sanitaire. Cependant, l'équipe enseignante a réussi à organiser quelques manifestations tout au long de l'année. Ainsi, les élèves ont pu s'amuser au goûter d'Halloween après une représentation à huis clos de chants divers et variés. En fin d'année 2021, les élèves ont chanté et puis reçu des cadeaux de la part du Père Noël. À la chandeleur, un petit goûter a eu lieu en dégustant les crêpes préparées et cuites par les enfants des trois classes avec l'aide de parents.

La fin de l'année scolaire a été plus sereine et toute l'école est allée visiter le Parc Floral de La Source à Orléans. Ce voyage s'est effectué dans la joie et la bonne humeur, avec des parents accompagnateurs et une météo clémente. Les enfants ont pu profiter de la beauté de ce parc et participer à différents ateliers liés à la nature et l'environnement.
Nous nous sommes aussi retrouvés, enfants, parents et enseignants pour un petit spectacle choral ou les enfants ont démontré tout leur talent… en espérant pouvoir faire encore plus et mieux l'année prochaine.

Pour cette rentrée scolaire 2022, l'école accueille 13 Petite Section, 24 Moyenne Section, 22 Grande Section et 20 CP, ce qui fait un effectif global de 79 élèves.
L'équipe pédagogique actuelle reste en place et la collaboration avec l'école de Féricy est amenée à se renforcer.

L'équipe enseignante de l'école de Machault

Œuvre artistique collective et éphémère

Le jeudi 20 octobre, une installation artistique éphémère a été déployée dans la cour de l'école sur le thème de « la couleur de mes rêves ». Comme de nombreux écoliers français, les élèves de Machault ont participé à cette création dans le cadre de la manifestation d'art participatif La Grande Lessive®.

Parc Floral de La Source à Orléans

MACHAULT *pratique*

—

Réglementation du bruit

Afin de préserver la tranquillité de chacun, des horaires sont à respecter pour l'utilisation d'engins bruyants :

- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h
- Tous les autres jours de 7 h à 20 h

Rappel : L'utilisation des pétards est interdite sur le territoire de la commune, toute l'année.

Réglementation des animaux : nouveau rappel

Il est interdit de laisser errer les animaux sur la voie publique et dans les espaces verts. Ils doivent être tenus en laisse et faire leurs besoins naturels dans les caniveaux (à l'extérieur des passages pour piétons).

Les chiens dits dangereux

Selon un arrêté municipal, tout propriétaire ou détenteur de chiens classés dans les catégories d'attaque ou de garde et de défense est tenu d'en faire la déclaration en Mairie.
Les chiens concernés sont :
Chien d'attaque (1re catégorie)
Il s'agit des chiens pouvant être assimilés par leur morphologie aux chiens des races suivantes sans être inscrits au Livre des Origines Français (LOF) :
• American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) également appelés pit-bulls
• Chiens de race Rottweiler
• Mastiff, communément appelés boerbulls
• Tosa
Chien de garde et de défense (2e catégorie)
• Chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) également appelés pit-bulls
• Chiens de race Rottweiler
• Chiens de race Tosa
• Chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, non inscrits au Livre des Origines Français (LOF).

Les chiens de la première catégorie ne peuvent avoir accès :
* Aux transports en commun ;
* aux lieux publics (sauf voie publique où ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure) ;
* aux locaux ouverts au public ;
L'inobservation de chacune de ces dispositions est punie d'une amende de la deuxième classe (150 €).
Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1re ou 2e catégorie n'ayant pas de permis de détention pour l'animal est passible d'une peine d'emprisonnement de trois mois et de 3 750 € d'amende ainsi que la confiscation du chien.
Pour obtenir le permis de détention, il convient de présenter aux services de la mairie les documents suivants :
> la carte d'identification du chien ;
> un certificat de vaccination antirabique en cours de validité ;
> un certificat vétérinaire de stérilisation du chien s'il s'agit d'un chien de 1re catégorie ;
> une attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ;
> l'attestation d'aptitude à la détention d'un chien dangereux
> l'évaluation comportementale du chien en cours de validité.

CHIEN MORDEUR : LES DEVOIRS DU MAIRE
Tout animal domestique mordeur d'une personne, qu'il soit vacciné ou non contre la rage, doit être déclaré en Mairie et placé à la diligence et aux frais de son propriétaire ou de son détenteur sous la surveillance d'un vétérinaire sanitaire, pendant une période de 15 jours.
Le propriétaire ou détenteur doit le soumettre, pendant la période de surveillance, à une évaluation comportementale, laquelle doit être communiquée au maire.
Le non-respect de ces dispositions permet au maire d'ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci et en cas de danger grave, faire procéder à son euthanasie.

Déclaration sécheresse : *Le recours gracieux refusé…*

Le recours gracieux sollicité par le maire auprès de l'État, en septembre 2021, a été refusé.
Pour rappel, en juillet 2021, la commune de Machault n'avait pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols constatés en 2020. Refusant cette décision, le Maire de Machault, Christian Poteau, avait sollicité un recours auprès de l'État pour le réexamen du dossier. La réponse du ministère de l'intérieur a été rendue en juin 2022, la commune ne sera pas reconnue en état de catastrophe naturelle. La Lettre de refus est disponible sur le site internet de la commune et en mairie.

… mais une nouvelle procédure en cours

Pour autant, la Mairie souhaite lancer une nouvelle procédure de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse estivale du 1er juillet au 30 septembre 2022. Les sinistrés doivent immédiatement signaler en mairie qu'ils ont subi des dommages (photographies à l'appui) à cette période et déclarer à leur assureur la nature des dommages subis, afin que soit déclenchée la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle.

Ils doivent faire rapidement une déclaration :

• manuscrite en mairie
• en recommandée avec accusé de réception à leur compagnie d'assurances
Le Maire recensera ensuite l'ensemble des dégâts dans la commune et établira un rapport descriptif de l'événement et les lieux touchés.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour plus d'informations.

Collecte des déchets

Déchets verts

Du 15 mars au 15 décembre, une benne à déchets verts est mise à disposition au croisement du Chemin des Fontenils et du Chemin rural de Machault aux Écrennes. En dehors de cette période ou lorsque la benne est déjà pleine, ces déchets verts peuvent aussi être déposés à la déchetterie du Châtelet-en-Brie.
Numéro vert : 0 800 814 910.

Déchèterie du Châtelet-en-Brie

La commune de Machault est rattachée à la déchèterie du Châtelet-en-Brie, ZI – Rue des Près Borets.
Ouverture tous les jours y compris les jours fériés aux horaires habituels (à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre).

Eté (1er avril au 31 octobre)
- du lundi au vendredi de 13 h 45 à 19 h
- le samedi de 10 h à 19 h
- le dimanche de 10 h à 13 h

Hiver (du 1er novembre au 31 mars)
- du lundi au vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 9 h à 18 h
- le dimanche de 10 h à 13 h

Pour rappel, la collecte des encombrants et des déchets D3E (d'équipement électrique et électronique) est désormais organisée sur rendez-vous. Numéro vert : 0 800 501 088.

La municipalité informe que la livraison des nouvelles poubelles se fait directement auprès du SMITOM-LOMBRIC.

Numéro vert : 0 800 814 910
www.lombric.com

Déchets alimentaires : participez à l'expérimentation !

Au 31 décembre 2023, le tri à la source des biodéchets pour tous, y compris les ménages, est rendu obligatoire par la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC).

Afin de répondre au mieux à cette réglementation, le SMITOM-LOMBRIC, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux et la commune de Machault, proposent aux habitants le dispositif suivant pour accueillir des déchets alimentaires :
- Un bac à compost
- Un point d'apport volontaire

Deux bornes d'apport volontaire seront installées à partir de la fin octobre 2022 :
- 9 rue des Trois Maillets (à l'entrée de la Crèche Intercommunale Jean-Jacques Barbeaux)
- à l'angle de la rue du Puits et de la rue des Fontenils.

Ces bornes seront dotées d'un contrôle d'accès afin de limiter les dépôts aux seuls déchets alimentaires. Ces derniers seront amenés :
• soit sur une micro-plateforme de compostage locale pour y produire du compost.
• soit sur une plateforme de méthanisation du territoire pour y produire de l'énergie.
Les usagers souhaitant participer à la valorisation de leurs déchets alimentaires sont invités à remplir un formulaire sur lombric.com ou à téléphoner au 07 85 02 81 20 pour que leur soient remis le matériel nécessaire à l'apport de leurs déchets (badge, bioseau, sacs kraft).

Début des inscriptions pour les volontaires : novembre 2022
Distribution du matériel après inscription : novembre 2022
Début d'expérimentation : décembre 2022
(la date d'accès à la borne sera précisée lors de la distribution du matériel). Cette expérimentation bénéficie de la participation financière de la Région et de l'ADÈME et se poursuit sans limite d'inscription dans le temps.

Pour plus d'informations sur les déchets alimentaires, leurs devenir et l'expérimentation : lombric.com.

Une distribution en libre service, gratuite et sur rendez-vous de compost (2 m³ par foyer) sera réalisée sur la plateforme de compostage de Réau, au lieu-dit « Les Pleins », le samedi 29 octobre.

L'office municipal **SPORTIF**

Après deux années de COVID, qui ont profondément entravé les activités de l'OMSM, cette dernière saison a enfin pu être aboutie.
Le 14 avril 2022 a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association. Si l'équipe du bureau était bien présente, seuls deux adhérents se sont déplacés. Rappelons que tous les adhérents peuvent venir aux assemblées générales, ils y ont un droit de vote et la possibilité de se présenter comme bénévole membre du bureau.
Cette année, le président en place et la trésorière souhaitaient arrêter leur activité au sein de l'association. Une association doit, pour exister, comporter un Bureau composé au minimum d'un(e) président(e), un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire.
Devant l'absence de bénévoles désireux de s'occuper de ces fonctions et pour que l'association puisse exister, Thierry Martin s'est présenté comme Président, Annick Poteau comme Trésorière et Julie Vicaire comme Secrétaire. Les assesseurs qui s'occupaient des différentes sections continuent.

Cette saison, en plus des sections déjà existantes, l'OMS a le plaisir de vous présenter de nouvelles sections culturelles ou sportives :

• **« Atelier Peinture »** : Amis artistes, débutants ou confirmés, nous vous proposons dans le cadre de l'OMS, de créer un atelier qui permettrait de partager le même intérêt pour le dessin, le pastel ou la peinture (huile, acrylique ou aquarelle). Ce rendez-vous hebdomadaire ouvert aux adultes, serait basé sur l'entraide et offrirait ainsi à chacun la possibilité de découvrir ou de faire partager un savoir lié à différentes techniques. Chacun(e) apportera son matériel et une cotisation de 20 € pour l'année sera demandée pour l'inscription aux Foyers Ruraux. Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter Christine : christine.cottineau@gmail.com

• **« Danse classique enfants »** animée par Flore, sympathique professeure, au tarif de 100 € pour l'année.

• **« Marche Nordique »** proposée à partir de septembre 2022 au tarif de 20 € pour l'année (tarif assurances). Des séances seront proposées, à raison d'environ deux par mois, soit en semaine, soit le samedi, sur la commune de Machault, aux alentours ou à Fontainebleau. Le point de rendez-vous et la durée approximative de la balade seront indiqués par mail à chaque adhérent qui devra répondre s'il est intéressé ou pas. Pour pratiquer, il faut de bonnes baskets pour la marche et des bâtons de marche nordique (attention à la taille !) avec des gants de préférence.

Le principe de la marche nordique : Accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche et propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et de marcher plus longtemps. L'ensemble du corps entre en action, renforçant 80% des chaînes musculaires.

• **« Cours de tennis »** pour les enfants à partir de 4 ans. Les cours seront assurés par le professeur du tennis club de la CCBRC au Châtelet-en-Brie. Les adhérents devront être inscrits au tennis à l'année soit 70 €, les cours seront facturés 130 € à l'année, l'inscription à la FFT est de 22 €.
• **« Espagnol »** : Teresa, professeure d'espagnol universitaire, propose du soutien aux lycéens, de la remise à niveau pour les futurs bacheliers et un apprentissage correct pour les adultes désireux d'autonomie pendant leurs vacances en Espagne.
Tarif : 100 € pour la saison, à raison d'1h30 par semaine + inscription à la FNSMR : 15 €.

• **« Danses latines »** : une association spécialisée dans les danses latines désire travailler avec l'OMSM et utiliser des locaux communaux pour enseigner et pratiquer les danses latines comme la Salsa, la Bachata, la Rumba mais aussi le Rock 'n' roll.
Tarif : 150 € à l'année.

Les anciennes sections sont toujours effectives et les tarifs restent identiques depuis 2019.

• **« Tennis à l'année »** 140 € pour les adultes + 32 € d'inscription à la FTT, 70 € pour les enfants + 22 €
• **« Tai Chi Chuan »** de 14 à 77 ans, 100 € à l'année, avec un professeur agréé + 15 € d'inscription à la FNSMR
• **« Fitness kid »** de 6 à 10 ans, 50€ à l'année avec un professeur agréé + 15 € d'inscription à la FNSMR
• **« Fitness Adultes »** : Tous niveaux, step, renforcement musculaire, boot camp 130 € à l'année, avec un professeur agréé + 15 € d'inscription à la FNSMR
• **« Gym Douce »** Gymnastique bien-être tous niveaux, 100 € à l'année, avec un professeur agréé + 15 € d'inscription à la FNSMR
• **« Renfo Musculaire »** renforcement musculaire adapté à tout le monde, 100 € à l'année avec un professeur agréé + 15 € d'inscription à la FNSMR
• **« Théâtre »** à partir de 11 ans, 20 € à l'année

Thierry Martin, Président de l'OMSM

Le **CLUB** *des* **AÎNÉS**

Le Club des Aînés a repris ses activités avec fébrilité, tout du moins au début. Les adhérents avaient perdu l'envie, l'habitude de sortir. Toutefois, pendant la pandémie, le club avait gardé un lien avec ceux-ci en leur offrant, à Noël et à Pâques, des fleurs et des chocolats.
L'association continue ses goûters mensuels à thèmes : jeux et échange de livres, projection à la découverte de la Haute Savoie, concours de gâteaux. Le semestre s'est terminé par le traditionnel repas campagnard.
La visite de Noyers-sur-Serein a enfin pu être effectuée ainsi que celle d'une cave à Saint-Bris-le-Vineux. Une agréable visite, bien commentée. Deuxième sortie à la pépinière du Point du Jour à Verdelot au nord de notre département. Magnifique endroit arboré, parsemé de petites architectures qui font rêver.

Les nouveautés

Par ailleurs, un atelier floral a vu le jour avec la fleuriste de notre village. Les adhérents ont aussi le plaisir de partager régulièrement des moments avec la crèche intercommunale de Machault ainsi qu'avec les écoles communales de Féricy et Machault. C'est un partage intergénérationnel : ramassage des œufs de Pâques, lectures, promenade au parc, jeux de société, jardinage, décorations des cartes de Noël ou autres événements dont la kermesse.
Le Club des Aînés est ouvert à tous, soyez les biens venus.

Sylvette Flamme, Présidente du Club des Aînés

COURS D'INFORMATIQUE AU CLUB DES AÎNÉS

Conscient que l'informatique a pris une grande place dans la vie de tous, et disposant du temps que ma retraite toute neuve m'accorde, j'ai décidé de dispenser des cours d'informatique, principalement pour ceux qui y sont hermétiques. Les jeunes d'aujourd'hui sont nés avec l'informatique, ce qui n'est pas le cas de nos parents. Mais aujourd'hui, une grande partie des démarches administratives nécessite un ordinateur et de savoir s'en servir. Mon but est donc d'aider les gens de tout âge à se familiariser avec l'informatique, d'en découvrir les côtés pratiques et surtout, de ne plus en avoir peur. Pour cela, j'ai rejoint le Club des Aînés où Sylvette Flamme, la Présidente, m'a accompagné dans la démarche. Avec l'aide de Philippe Pallares qui dispense déjà des cours à Vernou-la-Celle-sur-Seine et après une inscription auprès de Sylvette de 20 €, nous sommes heureux de vous accueillir à la salle des associations (Ferme des Trois Maillets) depuis le mois d'octobre, le mardi et/ou le jeudi selon votre niveau. Si vous avez un ordinateur portable, venez avec ! si vous n'avez pas encore d'ordinateur nous pouvons en prêter pour les cours et vous conseiller pour un achat correspondant à vos besoins.

Thierry Martin

Les festiv' **ALLIÉS**

—

Troc aux plantes

Les Festiv'alliés ont organisé leur traditionnel Troc aux Plantes le dimanche 1er mai avec le concours de l'association féricienne Les Quinconces et de plusieurs bénévoles machauliens que les

Festiv'Alliés remercient.
Grâce à ce partenariat, ont pu être proposés plusieurs ateliers plantation dans le jardin de l'abbé Duval et une visite-quiz de jardins dans Machault.
Le pique-nique en commun a permis de sympathiques échanges entre les deux communes.

Visite du « Point du Jour »

Le 3 juin, une visite du jardin-pépinière du « Point du Jour », classé jardin remarquable, a été proposée aux adhérents, en partenariat avec le Club des Aînés de Machault. Les propriétaires du site ont mis à disposition tables et chaises pour un casse-croûte convivial. La taille de notre groupe a permis de bénéficier d'une visite guidée privée avec la créatrice exubérante de ce domaine situé à Verdelot.

Michel Censier, Président des Festiv'Alliés

LA *Société communale de* **CHASSE**

—

Un nouveau président

Yohann Champenois est le nouveau président
de la Société communale de chasse de Machault.
Contact : aurelie.champenois77820@gmail.com

HOMMAGE À MICHEL LEBRUN

La commune et la Société communale de chasse ont organisé un dernier hommage à Michel Lebrun, ancien président de l'association, le 11 juin dernier. En matinée, les amis de ce personnage machaulien se sont retrouvés autour d'une plaque commémorative déposée à l'entrée de la Vallée Javot, lieu qu'il arpentait chaque jour.

Vie **ÉCONOMIQUE** *locale*

Si vous êtes artisan, commerçant ou profession libérale et que votre activité s'exerce à Machault, cette tribune est la vôtre. Pour vous faire connaître, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous pouvez aussi faire parvenir à la mairie vos offres d'emploi ; elles seront diffusées sur le panneau d'information.

Apiculteur et extermination de frelons
L'OR DE LA VALLÉE
Julien Vicaire
Tél. : 06 83 05 03 17
rucher-or-de-la-vallee.fr
Destruction de nid de frelons asiatiques
Tél. : 06 70 09 48 30 / 06 83 05 03 17

Boulangerie-Pâtisserie
LE CRISTY
39, rue des Trois Maillets
Tél. : 01 64 23 37 76
LeCristy Henry

Brasseur
BRASSERIE DE LA VALLÉE JAVOT
Tél. : 01 64 23 65 55
Port : 06 81 86 29 62
srouhen.wix.com/biere-de-javot

Carrelage
SMPG MARBRES
ET PIERRES DU GATINAIS
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 29 97 97

Coiffure à domicile
JENNIF'HAIR
Secteur Machault et alentour 25 km
Tél. : 06 60 09 70 95

Ébéniste
PATRICE BIDAUT
51, rue des Trois Maillets
Tél. : 01 64 23 62 81

Électricité générale
ID'ELECTRIC
1, rue de la Vallée
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 24 44 97

Entreprise de bâtiment
4.ACTIF
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 60 70 88 71

Entretien de parcs et jardins
THIERRY TRANCHANT
4, Place de l'Eglise
Tél. : 01 64 23 86 25

Épicerie
PROXI
39C rue des Trois Maillets
Tél. : 01 60 39 29 05
Proxi.machault

Fleuriste
AUX FLEURS MYSTÉRIEUSES
Patricia Corsi
24 bis rue des Trois Maillets
Tél. : 06 03 71 54 50
auxfleursmysterieuses@gmail.com

Food Truck
CHEZ BENNY'S
Tél. : 06 12 96 33 18

Immobilier
BÉATRICE BELLANGER
Tél. : 06 34 66 37 15
beatrice.bellanger@iadfrance.fr

MORGANE BERTHO
Tél. : 06 88 72 98 33
morgane.bertho@iadfrance.fr

YVONNE WERDIER
Tél. : 06 81 01 64 99
yvonne.werdier@iadfrance.fr

Maçonnerie-Placo-Carrelage
MPC
Raphaël Sardinho
9, bis rue de l'Heurtebise
Tél. : 06 24 55 43 94

Maintenance et réparation Machines-outils
A.D.E.M. -MO
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 60 74 22 00
adem-mo.com

Maison & Jardin
(rénovation et entretien intérieur et extérieur)
QUELQU'UN POUR LE FAIRE
Jean-Fred Fiaux
17, rue de Champagne
Tél. : 06 20 74 55 1

Massage / Relaxation / Soins

SÉRÉNITÉ ET HARMONIE DES SENS
Pascale Doucet
10, rue de L'Orée de Machault
Tél. : 06 08 61 43 26
Relaxation profonde guidée, Massage harmonisant/énergisant, Massage crânien, Massage des pieds, Massage du dos.
Sur rendez-vous.

PLÉNITUDE ET SOINS
Isabelle L'Hernault
1bis, rue des Trois Maillets
Tél. : 06 73 87 14 96
plenitude.soins@gmail.com
Soins visage et corps - Épilation
Soins des mains et des pieds.

MASSAGE BIEN-ÊTRE
Fabienne Oswald
6, rue de Champagne
Tél. : 06 86 55 93 65
Praticienne en techniques du toucher
Accompagnement psycho-corporel
Hijama.

Menuiserie

MENUISERIE JL
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 06 83 05 03 17

Ostéopathe D.O à domicile

ELSA ESCASSUT
Tél. : 07 66 85 36 63
escassut-elsa-osteopathe.webnode.fr

Paysagiste

ECO PAYSAGE 77
4, rue de Bailly
Tél. : 09 67 00 22 36
eco-paysage-77.fr

Pépiniériste

EARL PÉPINIÈRES DE VIEUX CHAMPAGNE
Thibault Compin
Tél. : 01 64 01 61 79

Réparation de bâches
Maintenance textile et métallo textile

TECHNYCLEAN
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 23 61 90
technyclean.fr

Services à la personne

(ménage - repassage - aide aux courses)
ANNE BELZIC SERVICES
9, rue de Champagne
Tél. : 06 80 40 95 23

MASSAGE BIEN-ÊTRE

Praticienne en massage bien-être, Fabienne Oswald est également praticienne en techniques du toucher. Elle utilise plusieurs outils en plus du massage californien comme le shiatsu de détente, les zones réflexes des pieds, la relaxation coréenne et le toucher énergétique pour relancer une dynamique corporelle intérieure. Elle est aussi thérapeute par les ventouses, appelées aussi hijama ou cupping therapy selon les cultures. Les ventouses, technique ancestrale, permettent, par un phénomène de succion, de relancer le système sanguin, lymphatique et hormonal. Les toxines s'éliminent, les muscles se détoxifient, les hormones se régulent. Par ces actions, il y a diminution des douleurs musculaires, baisse du taux de stress, régénération de l'énergie vitale, augmentation de l'immunité. Pour les sportifs, elles vont participer à améliorer la circulation et le temps de récupération musculaire entre deux efforts.

Fabienne OSWALD - 6, rue de Champagne -Tél. : 06 86 55 93 65

PORTRAIT

JEANNE BALMÈS ET BAPTISTE LEBON

Deux jeunes Machauliens champions de France

Jeanne Balmès et Baptiste Lebon ont décroché en mai dernier le titre de Champions de France UNSS* Ultimate 2022, avec leurs camarades du collège Arnaud Beltrame de Vulaines-sur-Seine.

Jeanne et Baptiste, deux jeunes Machauliens, ont terminé leurs années collège en beauté. Non seulement ils ont obtenu leur diplôme national du Brevet – avec la Mention Bien pour Baptiste – mais ils ont également été récompensés de leurs efforts au sein de l'Association Sportive (AS) du collège de Vulaines-sur-Seine, avec le titre de premier au Championnat de France d'Ultimate, catégorie « Collèges Mixte », qui s'est déroulé du 16 au 18 mai 2022, à Vichy. *« Nous avons participé à plusieurs compétitions d'Ultimate avant de rejoindre le niveau National »*, soulignent les deux champions. Qualifications au Championnat Départemental, où ils ont terminé 3e, puis Inter-académique (équivalent de Régional) où ils sont arrivés 1er avant de devenir Champion de France, devant 15 autres équipes.

L'ULTIMATE, UN SPORT COMPLET

L'Ultimate se pratique en Education Physique et Sportive (EPS) dès la 6e. Les professeurs d'EPS aiment enseigner ce jeu car il présente des particularités intéressantes. Le collectif est notamment valorisé car c'est un élément incontournable du jeu, on ne peut rien faire sans ses partenaires ; il peut se pratiquer en plein air ou en salle et tout terrain peut faire l'affaire, même la plage ; il n'est pas onéreux car il se joue avec un disque en plastique…
« En plus, ce sport demande du fair-play car il n'y a pas d'arbitre. En fait au sein de chaque équipe un des jeunes prend ce rôle mais on est tous responsable de la bonne tenue du jeu. C'est vraiment un sport de cohésion », explique Baptiste, le capitaine de l'équipe, du haut de son mètre 78.

BAPTISTE, CAPITAINE DE L'ÉQUIPE

Aujourd'hui en classe de seconde au lycée François 1er de Fontainebleau, ce grand gaillard a rejoint le Club Ultimate de Nemours, club renommé sur le Département. *« Je m'entraîne tous les lundis soir et le mercredi après-midi. Je joue aussi parfois avec Jeanne et un autre ami, près du gymnase à Machault. C'est un sport complet qui demande de la précision, du sang-froid et un bon cardio donc je dois le pratiquer régulièrement »*. Il aimerait bien sûr continuer la pratique de ce sport pendant toutes ses années de lycée mais comme il ambitionne de devenir kinésithérapeute, Baptiste doit obtenir parallèlement de bons résultats scolaires.

JEANNE, SPORTIVE DEPUIS TOUJOURS

Jeanne de son côté va marcher sur les pas de sa maman, en suivant un CAP Coiffure à Saint-Germain-Laval puis un Brevet professionnel. Elle aussi s'est inscrite cette année dans un club, à Vulaines, créé récemment. *« Je pars en pensionnat, donc je ne vais pouvoir m'entraîner au club qu'une fois par semaine »*. Mais la jeune fille a de la ressource, de l'énergie et a pratiqué de nombreux sports tout au long de son enfance : GRS, patinage artistique, trampoline, gymnastique, foot ou encore équitation. *« Je n'ai vraiment pratiqué l'Ultimate qu'à partir de la 3e. Le coach, M. Andreani, a vu mon potentiel lors d'un cross et comme j'avais beaucoup d'amis qui avaient intégré l'équipe, je me suis inscrite à l'AS. Et j'ai adoré les compétitions, les déplacements et le fait de rencontrer de nouvelles personnes »*, s'enthousiasme Jeanne.

Les deux jeunes gens vont poursuivre leur chemin vers la réussite et c'est déjà bien parti pour le club de Baptiste qui a gagné les Championnats de France Beach Ultimate Junior Mixte, le 25 septembre !

* UNSS : Union nationale du sport scolaire

L'ULTIMATE

L'ultimate est un sport collectif utilisant un disque opposant deux équipes de cinq joueurs. L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain vers la zone de but adverse par une succession de passes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

État civil 2021-2022

–

NAISSANCES

Rose DOUCET BERTHEAU née le 16/11/2021
Noah LIAUDOIS LASKIER né le 29/12/2021
Hylann WATTIAU ALVES né le 29/12/2021
Jade HONORÉ née le 13/02/2022
Meï-Lee BOYNARD née le 12/03/2022
Lony CHÉREAU DEPINCÉ né le 21/06/2022
Loan CHELL né le 14/07/2022
Maël PERAUD REBOUCHÉ né le 29/07/2022

DÉCÈS

Andrée LOY née THOMAS le 10/09/2021
Bernard DELABROUILLE le 12/10/2021
Jean-Pierre PITOUX-MASSON le 09/04/2022
Ginette ALPHONSINE le 02/06/2022
Patrick JANIN le 27/09/2022

Astreinte des élus

Afin de répondre **en cas d'urgence** au besoin des habitants, des astreintes continuent d'être assurées par les élus. Nous vous rappelons les coordonnées du numéro unique à composer les week-ends et jours fériés : 06 86 69 40 09.

Numéro supplémentaire d'urgence
Gendarmerie du Châtelet-en-Brie : 01 60 69 40 16
Christian Poteau : 06 26 57 30 63

Mairie de Machault

24 rue des Trois Maillets - 77133 Machault
Tél. : 01 64 23 85 76
mairiemachault@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE
Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h
Le samedi : sur rendez-vous

Nota bene : Pour toute urgence, vous pouvez contacter l'astreinte ou Christian Poteau.

ET SI ON SORTAIT...

–

LE QUATUOR BÉLA EN CONCERT DE POCHE À CHAMPEAUX

En partenariat avec la Communauté de Communes Brie et Rivières et Châteaux, Les Concerts de Poche proposent un concert interactif du Quatuor BÉLA à la salle des fêtes de Champeaux, le **mardi 29 novembre** à 20 h 30.
Ce quatuor à cordes, très engagé, reconnu pour sa « technique diabolique » et son jeu puissant, livre ici un parcours ludique à travers le paysage musical de ces cinquante dernières années.
Un **spectacle jeune public** qui plonge au cœur de l'univers de compositeurs qui ont inventé les langages d'aujourd'hui et de demain, et entraîne les oreilles des plus jeunes (et des plus âgés !) dans de véritables péripéties musicales. Au programme : Weber, Bartók, Glass…

QUATUOR BÉLA
Frédéric AURIER, violon
Julien DIEUDEGARD, violon
Julian BOUTIN, alto
Luc DEDREUIL, violoncelle

10 € plein tarif / 6 € tarif réduit

RÉSERVATION

Par internet : www.concertsdepoche.com
Par téléphone : 06 76 61 83 91
Salle des fêtes de Champeaux, rue Sarrazin Desmaraise

Toujours en partenariat avec la CCBRC, Les Concerts de Poche accueilleront le vendredi 13 janvier à la salle des fêtes de Châtillon-la-Borde, un jeune percussionniste, Tristan Pereira.
Plus d'informations sur le site www.concertsdepoche.com